

Quand l'internaute bouscule la rédaction

Mutations journalistiques liées aux commentaires en ligne au Burkina Faso¹

MARIE-SOLEIL FRÈRE

Maître de recherches FNRS
ReSIC

Université libre de Bruxelles
msfrere@ulb.ac.be



u Burkina Faso, pays enclavé d'Afrique de l'Ouest figurant parmi les plus pauvres du monde, de nombreuses contraintes matérielles, éditoriales et politiques pèsent sur la pratique du journalisme (Bianchini et Koala, 2003).

Pourtant, la presse est officiellement libre, et cette liberté est reconnue dans la constitution et dans un code de l'information de 1993 qui est parmi les lois les plus permissives du continent².

Comme partout ailleurs, l'arrivée d'Internet a bousculé le paysage médiatique burkinabè et les pratiques professionnelles des journalistes. Toutefois, la presse en ligne s'est développée lentement, dans un pays où, en juin 2014, à peine 4,4 % des 18 millions d'habitants avaient accès à Internet³. Le parc informatique reste limité et le réseau électrique est souvent inexistant ou déficient.

Les premières initiatives d'information sur le Web ont été les sites des principaux quotidiens nationaux. *L'Observateur Paalga*, le plus ancien quotidien privé d'information, a lancé son site Internet (www.lobservateur.bf) en 2000, suivi par son concurrent *Le Pays* (www.lepays.bf) et le quotidien public *Sidwaya* (www.sidwaya.bf) (Pare, 2007). Si les tirages des éditions papier restent limités (le plus important parmi les quotidiens est celui de *L'Observateur Paalga*, avec 6 000 exemplaires par jour), le nombre de consultations en ligne ne cesse de croître

Pour citer cet article

Référence électronique

Marie-Soleil Frère, « Quand l'internaute bouscule la rédaction : Mutations journalistiques liées aux commentaires en ligne au Burkina Faso », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 4, n°2 - 2015, mis en ligne le 15 novembre 2015.

URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

(12 000 visites par jour pour le site *observateur.bf* en 2012)⁴. La presse périodique a suivi, mais sans empressement. Les titres ayant particulièrement développé la pratique du journalisme de reportage et d'investigation, absent d'une presse quotidienne très consensuelle, privilégient généralement l'édition papier⁵. Le bimensuel *L'Événement*, qui jouit sans doute du plus grand tirage dans le pays (7 000 exemplaires), ne met une édition en ligne que lorsque la suivante est sur le marché : il s'assure ainsi que le Web ne concurrencera pas l'édition papier qui reste son premier débouché. Le satirique *Journal du Jeudi* ou l'hebdomadaire d'opinion *Bendré* mettent leur site plus régulièrement à jour.

En 2003 est apparu le premier acteur du secteur de l'information uniquement en ligne, le site portail *lefaso.net*, qui reprenait les contenus des principaux journaux du pays, complétés, de façon très marginale au début, par une production propre. Chaque jour, un sommaire d'une quinzaine d'articles est envoyé par courrier électronique à 24 783 adresses électroniques et à 72 980 amis *Facebook* (au 16 mars 2015). L'inscription à la liste de diffusion et l'accès au site sont gratuits, tout comme la participation aux espaces de commentaires ouverts à la suite de chacun des articles mis en ligne. Les sites portails sont très répandus en Afrique de l'Ouest (on peut citer *abidjan.net* pour la Côte d'Ivoire, *seneweb.com* pour le Sénégal, *maliweb.net* pour le Mali) et rencontrent, depuis leur création, un grand succès auprès de la diaspora qui jouit souvent d'un accès à Internet plus facile et moins coûteux que les internautes locaux (Pare, 2010 ; Gueye, 2010). La consultation des sites portails permet d'éviter les visites directes sur les sites des journaux qui sont souvent difficilement accessibles et peu à jour⁶. Mais ces initiatives se déploient souvent dans un univers de « non droit », sans réelle convention avec les journaux dont les portails reprennent les contenus.

Face à un mécontentement croissant de la presse burkinabè, peu désireuse de voir le portail continuer à reprendre l'intégralité des articles en dehors de tout cadre conventionnel, *lefaso.net* a arrêté de reprendre les articles de certains journaux et a mis l'accent ces dernières années sur le développement de sa propre rédaction (qui compte désormais 4 journalistes). Deux autres sites d'information en ligne sont aujourd'hui présents à Ouagadougou : *fasozine*, créé en 2006 (qui publie aussi un magazine) et *Burkina24*, créé en 2011 par des jeunes de la diaspora et qui propose, outre des articles originaux de sa propre rédaction, du son (web radio) et de l'image (web TV). *Lefaso.net* reste cependant le plus consulté à ce jour, et surtout se démarque par le nombre important de commentaires postés par les internautes en dessous des différents articles⁷.

Internet n'a pas seulement suscité de nouvelles initiatives médiatiques, il a également offert de nouvelles opportunités d'expression aux citoyens. En 2011, lorsque le pouvoir du Président Blaise Compaoré a été déstabilisé par une vague de contestation sans précédent (Hilgers et Loada, 2013), une série de réseaux sociaux se sont particulièrement animés. Des débats politiques, ignorés par les médias burkinabè traditionnels, se sont joués sur des groupes *Facebook* tels que « *Blaise Compaoré Dégage*⁸ », « *Blaise Compaoré DOIT Partir*⁹ » ou « *Mouvement Blaise Compaore Doit Partir Groupe ouvert*¹⁰ » qui était de loin le plus important, avec plus de 3 000 amis (Ouédraogo, 2011). Lors de l'insurrection d'octobre 2014 qui a mis un terme à 27 années de pouvoir du Président Blaise Compaoré, la mobilisation sur les réseaux sociaux a été telle que certains ont formulé l'hypothèse d'une « révolution 2.0 » (Olivier, 2014).

Une des formes privilégiées de participation citoyenne via le Web réside dans les commentaires postés par les internautes sur les sites d'information. Trois raisons poussent à observer et analyser ces discours qualifiés d'amateurs, profanes, ou de « contenu généré par l'utilisateur » sur les sites d'information burkinabè. D'une part, le nombre de contributions ne cesse de croître : *lefaso.net* enregistre, en juillet 2012, au moment où cette étude a été réalisée, plus de 500 commentaires par jour et certains articles suscitaient en quelques heures plus de 150 commentaires. D'autre part, les contributions proviennent majoritairement de l'intérieur du pays et non plus de la diaspora. Plus de 80 % des contributions des internautes sur *lefaso.net* ou sur *observateur.bf* émanent de l'intérieur du pays, ce qui, dans un pays où les sondages d'opinion sont inexistant, peut donner une représentation, certes partielle, d'une frange de l'opinion publique. Enfin, les échanges entre internautes sur les sites d'information en ligne débouchent de plus en plus souvent sur des débats publics : ils sont évoqués de manière régulière dans les lieux d'échange formels (conférences, émissions de radio ou de télévision) ou informels (les conversations « de cabaret » ou les « grains de thé »¹¹), nourrissent les rumeurs et suscitent la réaction, voire l'intervention directe, des pouvoirs publics.

La présente recherche constitue une première exploration des espaces de commentaires qui apparaissent sur les sites d'information burkinabè. Il ne s'agit pas d'analyser le contenu des échanges des contributeurs en ligne, ni d'élaborer une typologie des internautes qui commentent l'actualité, ce qui a été l'objet d'un autre travail (Frère, 2015), mais d'observer la manière dont les journalistes professionnels et les autorités publiques perçoivent cette nouvelle forme de participation

citoyenne et tentent de s'y adapter. Pour ce faire, nous avons effectué une quinzaine d'entretiens de recherche, en juillet et août 2012, à Ouagadougou, avec des acteurs du secteur médiatique : sept journalistes, dont quatre ayant une expérience de modérateur, six directeurs de publication disposant d'un site ouvert aux commentaires (2 quotidiens, 2 périodiques et 2 *pure players*), la présidente de l'instance de régulation de la communication et un expert du secteur des médias. Les répondants ont été sélectionnés en fonction de deux critères : leur implication directe dans la gestion des commentaires des internautes ou leur responsabilité éditoriale dans les principaux sites d'information burkinabè ouverts aux commentaires (*Lefaso.net*, *Burkina24.com*, *Fasozine.com*, *l'observateur.bf*, *lepays.bf*, *sidwaya.bf* et *bendre.bf*). Les entretiens ont pu s'appuyer sur un suivi régulier des différents sites analysés, et, en particulier, sur un certain nombre d'incidents ayant, entre 2010 et 2013, suscité des débats publics relatifs à la publication des commentaires et à leur régulation. En particulier, pour éclairer le positionnement des internautes, nous avons retenu trois articles publiés en 2013 par *Lefaso.net*, ayant donné lieu à un corpus de 154 commentaires portant sur la pratique de la prise de parole citoyenne en ligne et celle des journalistes¹². En outre, durant notre séjour de recherche de trois semaines à Ouagadougou en 2012, nous avons pu procéder à la collecte de documents de référence, dont les exemplaires papier des journaux qui s'avéreront utiles à l'analyse.

Cet article tente de montrer comment la contribution, même extrêmement minoritaire, des internautes burkinabè, interroge la pratique journalistique, bouscule les pratiques régulatrices du secteur et suscite la vigilance des autorités publiques¹³. Comme souvent lorsqu'il s'agit des médias d'Afrique subsaharienne francophone, les modèles et schémas d'analyse construits pour appréhender des phénomènes similaires dans les pays du Nord (Europe ou États-Unis) fournissent des indicateurs précieux pour éclairer les pratiques locales, mais ne permettent pas de rendre compte des spécificités d'un phénomène ancré dans un contexte qui a ses caractéristiques propres. Dans le cas du Burkina Faso, la situation particulière de la liberté de la presse ainsi que le positionnement des journalistes professionnels expliquent certaines particularités des échanges des « forumistes »¹⁴.

LE JOURNALISME BURKINABÈ À L'HEURE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation du public aux médias d'information existe depuis plusieurs décennies au Burkina Faso, mais, pendant longtemps, elle n'a pas constitué une priorité pour les rédactions. Sous la Révolution (1983-1987), une radio ouverte à tous appelé

« Radio entrez-parlez » avait été mise en place par le régime. Il s'agissait d'une radio publique, qui, dans l'esprit de la Révolution de Thomas Sankara, permettait la dénonciation publique de tous ceux qui ne se conformaient pas aux principes révolutionnaires. Plus tard, avec la libéralisation des médias, en 1990, la presse privée émergente a souvent consacré une rubrique au « courrier des lecteurs ». Mais, dans un pays où le système postal est très faiblement implanté, cette section était relativement peu fournie, réservée aux personnalités du monde syndical, enseignant ou de la société civile, présentes dans la capitale, capables de s'exprimer en français¹⁵ et adeptes des « tribunes libres ».

La contribution citoyenne aux contenus médiatiques a connu une première percée grâce au développement du pluralisme radiophonique, au milieu des années 1990. Les radios privées et communautaires qui se sont multipliées proposaient des émissions participatives, ouvertes à la parole des auditeurs, offrant la possibilité de s'exprimer dans les langues vernaculaires. Suite à un certain nombre de débordements (insultes personnelles proférées à l'antenne), l'instance de régulation de la communication, alors appelée Conseil supérieur de l'Information (CSI) a voulu, en 1997, interdire ce type de programme¹⁶. Mais ces émissions se sont multipliées et ont permis l'expression d'un éventail de plus en plus large de citoyens grâce à l'expansion de la téléphonie mobile.

Dès 2004, les espaces « commentaires » des sites *lefaso.net*, d'abord, et *fasozine.com*, ensuite, ont ouvert un nouvel espace de débat, avant que des fils de discussion n'apparaissent sur les sites des médias traditionnels. En 2007, *L'Observateur Paalga* a été le premier journal à instaurer la possibilité pour l'internaute de commenter les articles mis en ligne sur son site, suivi par *Le Pays* et *Sidwaya*¹⁷. Cette ouverture aux contributions des internautes a généré des espaces de discussion d'abord largement investis par la diaspora, puis progressivement par les internautes situés à l'intérieur du pays. D'abord négligés par la rédaction, les commentaires des internautes ont peu à peu gagné de l'importance dans les stratégies éditoriales et les pratiques journalistiques.

Les internautes à la Une

Une des manifestations de cette importance apparaît dans la place désormais réservée aux commentaires des internautes dans les éditions papier des quotidiens. En novembre 2008, un an après le lancement des fonctionnalités participatives sur son site, *L'Observateur Paalga* a créé, dans son édition papier, la page « Forum des Internaute », qui propose chaque jour une collection d'une di-

zaine de contributions envoyées par des contributeurs en ligne au sujet d'une thématique abordée dans l'édition de la veille. « *Les journalistes de la rédaction n'en voulaient pas au début. Ils ne trouvaient pas ça pertinent de reproduire des élucubrations de lecteurs* », témoigne le modérateur du forum du journal, Evariste San Barro¹⁸. Mais, finalement, l'initiative s'est imposée vu le succès croissant remporté par cette page. Contrairement au traditionnel courrier des lecteurs, la page « Forum des internautes » permet de présenter, dans la même édition, des réactions de lecteurs qui se répondent mutuellement et s'interpellent sur le mode conversationnel. Les contributions, sélectionnées parmi celles qui se sont succédées sur le site du journal, présentent les positions, parfois contrastées, de citoyens qui s'expriment par rapport à une question d'intérêt général, à la façon d'un micro-trottoir interactif. Se rendant compte que cette page figurait parmi les favorites des lecteurs de l'édition papier¹⁹, *L'Observateur Paalga* a commencé, depuis 2010, à afficher à la Une, au moins trois fois par semaine, un titre tiré d'un courriel d'internaute. Le « Forum des internautes » a donc gagné ses lettres de noblesse en se hissant à la Une, même s'il reste méprisé par certains journalistes, qui ne voient dans cet affichage privilégié que démagogie et appât du gain²⁰.

L'initiative a fait des émules et *Le Pays* a créé à son tour, dans son édition papier, « La Tribune des internautes », dont des extraits sont aussi souvent repris en première page.

Dans un pays où le manque d'audace politique d'une presse quotidienne dévolue aux couvertures institutionnelles a souvent été souligné (Frère, 2010), le recours à la parole des internautes permet de mettre à la Une des questions ou des affirmations que les journalistes hésiteraient à formuler sous leur propre plume. Par exemple, le 23 juillet 2012, suite à la libération, négociée par la médiation burkinabè, de trois otages espagnols retenus par les islamistes de l'AQMI dans le Nord Mali, *L'Observateur Paalga* titrait à la Une : « *Le Burkina et la libération d'otages : Que gagne le citoyen lambda de cette opération ?* » Une question tirée d'un commentaire d'internaute publié par le journal, alors que des rumeurs circulaient dans la ville sur les dividendes perçus par des officiels burkinabè impliqués dans les négociations de libération. Le même jour, *Le Pays* titrait, également à la Une : « *Libération d'otages par le Burkina. À qui profite cette grande pub ?* », renvoyant à la page intérieure de la « Tribune des Internètes »²¹. Cette interrogation, nourrissant les débats dans les lieux informels de discussion²², ne pouvait être assumée par aucun journaliste des deux grands quotidiens privés. L'internaute propulsé à la Une constitue une figure révélatrice, en contrepoint, de la prudence développée par une partie

des journalistes burkinabè lorsqu'il s'agit de traiter de thématiques politiquement sensibles²³.

Un alter ego anonyme

Aucun des sept sites d'information pris en considération n'exige un enregistrement préalable des contributeurs en ligne, qui s'expriment donc de manière anonyme²⁴. Il est dès lors difficile de cerner leur profil sociologique. Une étude réalisée par une étudiante en communication de l'Université de Ouagadougou sur les « forumistes » de *Lefaso.net* conclut que ces derniers sont très majoritairement des hommes, âgés de 30 à 40 ans et ayant fait des études supérieures ; c'est-à-dire des caractéristiques très proches de celles des journalistes eux-mêmes (Ouédraogo, 2015)²⁵. Notre propre recherche portant sur 1.194 commentaires postés sur le même site en septembre 2013 (Frère, 2015) confirme que les internautes qui s'expriment appartiennent à une petite élite citadine, connectée (c'est-à-dire bénéficiant d'un accès au matériel informatique et au courant électrique) et francophone. Les contributions se font en effet très majoritairement en français, dans un pays où cette langue n'est parlée que par une minorité, dotée du capital culturel adéquat. Les pseudonymes et les expressions utilisées suggèrent que ce sont très majoritairement des hommes qui s'expriment.

Le caractère majoritairement masculin des auteurs de commentaires constitue un élément central dans la construction de la figure de l'internaute qui ressort des entretiens menés avec les modérateurs. « *On ne voit pas de pseudos de femmes quand il s'agit de sujets politiques*, estime le modérateur du forum du Pays. *Elles interviennent plutôt quand il s'agit de thématiques sociales ou des affaires de famille.*²⁶ » Or ce sont les thématiques politiques qui font l'objet des débats les plus animés (Frère, 2015).

Les journalistes burkinabè interrogés perçoivent les internautes participatifs comme des « alter ego » à bien des égards. Ce sont, comme eux, des employés, qui profitent vraisemblablement d'une connexion sur leur lieu de travail, les contributions se faisant très majoritairement aux heures d'ouverture des bureaux, avec nettement moins de contributions le soir ou le week-end. Plusieurs répondants considèrent les forums comme des lieux d'expression de frustrations difficiles à manifester ouvertement dans l'espace public. Selon Édouard Ouédraogo, directeur de Publication de *L'Observateur Paalga*, c'est « *le rendez-vous des mécontents* » : « *90 % des commentaires que nous recevons sont hostiles à la gouvernance actuelle du pays.*²⁷ » Le directeur général des éditions Sidwaya, Abou Bakhr Zida, est du même avis : « *Les gens passent ici une colère qui*

n'a pas d'autre exutoire »²⁸. Les pseudos utilisés par les contributeurs sont en eux-mêmes symboliques de cette colère : *Burkinafiché, Savapa, Au nom de la démocratie, Indigné...*

Qui sont ces mécontents ? Pour les modérateurs de forums proches du régime, comme celui du journal gouvernemental *Sidwaya*, « *les forums sont la chasse gardée de l'opposition. Ils n'ont pas de support papier, alors ils se font entendre sur les forums* »²⁹. Mais pour d'autres modérateurs, au *faso.net* ou à *lobservateur.bf*, cette aigreur et cette frustration seraient plutôt celles d'agents de l'administration zélés, détenteurs d'une carte du parti au pouvoir, affichant leur allégeance au système dans la vie réelle, mais qui profitent de l'espace d'expression anonyme qu'offre le Web pour dire des choses et faire filtrer des informations qu'ils ne pourraient pas afficher ouvertement. « *Quand on est fonctionnaire ou dans le monde des affaires, c'est mal vu de ne pas être du CDP*³⁰, donc on adhère officiellement, mais on s'exprime autrement sur le net »³¹, estime Cyriaque Paré, directeur de *Lefaso.net*.

Comme au sein de la communauté des journalistes, où les motivations politiques de certains l'emportent parfois sur les objectifs professionnels (Frère, 2000), les espaces de commentaires laissent aussi apparaître des figures de militants politiques embusqués qui interviennent pour défendre les intérêts de leur parti, qu'il soit de la mouvance présidentielle ou de l'opposition. C'est le cas, par exemple, du dénommé *le riche*, fervent défenseur du parti au pouvoir. Selon les modérateurs de forums interrogés, ces militants politiques ne sont pas les plus nombreux parmi les contributeurs. La grande majorité de ceux qui s'expriment ne fait pas partie d'un groupe organisé qui servirait une stratégie commune : ce sont des individus isolés qui, en général, crient leur ras-le-bol, face à toutes les structures organisées quelles qu'elles soient³².

Enfin, les journalistes eux-mêmes avouent s'exprimer, bien souvent sous pseudonyme, sur les forums de leur propre journal ou d'un site concurrent³³. Si certains le font de manière ouverte³⁴, d'autres « *règlent leurs comptes avec des confrères, parfois au sein de la même rédaction, dans un contexte où, culturellement, on n'est pas familier des confrontations ouvertes* », souligne un des journalistes interrogés. Parfois, il s'agit aussi d'exprimer un désaccord avec la ligne éditoriale de son propre organe sur une thématique précise : « *Sur la crise en Côte d'Ivoire, les journalistes de la rédaction n'avaient pas tous la même appréciation*, explique un de nos répondants. *Certains postaient des commentaires sur le forum du journal, sous un pseudonyme, pour pouvoir exprimer un autre point de vue que celui défendu*

*par les confrères en charge du dossier et qui était publié.*³⁵ » Certains journalistes utilisent également la voie des forums pour diffuser une information dont ils ont la ferme conviction qu'elle est véridique, mais pour laquelle ils ne disposent pas de preuve formelle. « *Des journalistes postent sur les forums des informations qu'ils ne peuvent pas publier dans leurs articles parce qu'ils ne disposent pas de toutes les sources nécessaires pour se défendre en cas de procédure, mais ils veulent quand même que l'information circule.*³⁶ »

La possibilité d'expression critique des internautes est donc liée à la garantie d'anonymat, comme ils le soulignent eux-mêmes.

« *Par principe les messages envoyés par les internautes sont couverts par l'anonymat (...). Et nous pensons que c'est cela qui permet aux intervenants d'exprimer le fond de leur pensée* », écrit Salif le 4 juin à 9h39 ;

« *Cet anonymat n'est pas réel car chacun de nous peut être retrouvé et puni, mais les journaux se portent garants de notre anonymat* » (Article 37, 21 novembre 2013, 16h47).

Suite à une série de dérapages, le Conseil supérieur de la Communication (CSC) avait envisagé de demander aux responsables de site de mettre en place un dispositif d'enregistrement préalable de l'identité des contributeurs³⁷. Mais le régulateur y a finalement renoncé, présentant que cette contrainte tuerait les forums et serait dénoncée comme une atteinte à la liberté d'expression. La présidente du CSC, Béatrice Damiba, le reconnaît : « *Les gens ne s'exprimeraient pas ainsi s'ils devaient décliner leur identité.* »³⁸ Abdoul Karim Sango, juriste, spécialiste du droit des médias, va plus loin : « *Le succès de ce mode d'expression anonyme montre bien qu'il n'y a pas de liberté d'expression réelle au Burkina. Les gens auraient peur de s'exprimer s'ils devaient être identifiés.*³⁹ » Lors d'une mise au point du modérateur de *lefaso.net*, le 1^{er} juillet 2012, qui appelait les internautes à se montrer plus responsables⁴⁰, un forumiste répondait clairement : « *Si vous mettez des barrières on ne pourra plus s'exprimer comme il le faut en disant plus haut ce que d'autres pensent bas. La création du forum est une idée géniale car avec l'anonymat on arrive à s'exprimer librement tout en dénonçant ou en appréciant le bon ou le mauvais fonctionnement des services publics ou privés !!!!* » (Océane Richesse, 1er juillet 2012)

Le journaliste tombé de son piédestal

En mettant en exergue, à la Une de leurs éditions papier, les analyses les plus percutantes des internautes, les journalistes jettent souvent dans la mare le pavé qu'ils n'oseraient pas ramasser eux-mêmes,

par prudence ou par peur. Mais les forumistes n'interrogent pas seulement la pratique journalistique de façon indirecte (en osant ce que le journaliste n'ose pas), mais également de façon directe, en critiquant la qualité du travail des professionnels de l'information. En Europe, les travaux ont montré que les critiques des publics vis-à-vis des journalistes révèlent leurs attentes croissantes vis-à-vis de la profession (Mercier et Pinard-Cheynel, 2014). Au Burkina Faso, où n'existe pas de tradition de critique citoyenne des médias, les discussions en ligne au bas des articles constituent une occasion nouvelle pour le profane de renvoyer le journaliste à ce qu'il estime être les défaillances de sa pratique professionnelle.

Comme le souligne un journaliste sur le site *Lefaso.net*, il s'agit d'une dynamique nouvelle, qui entame le prestige qui entourait jusque-là la profession. « Kôro yamyélé, Un Citoyen, Burkindi⁴¹... Ils sont autant connus que les journalistes qui signent les articles. Sur la toile, des internautes sont devenus les bras armés des rédacteurs en chef. La moindre erreur, le moindre faux pas dans la rédaction d'un article se paie cash. La formation, le professionnalisme, le bon sens du journaliste est (sic) sans cesse valorisé ou remis en cause par ces nouveaux gendarmes... Fini donc le temps où le journaliste ne rendait compte qu'à sa rédaction... les forums de discussions ont réduit la superpuissance des journalistes.⁴² »

Les commentaires des internautes portent à la fois sur le fond et sur la forme, et viennent souvent rappeler aux journalistes que les exigences du public se sont accrues.

« Ceux qui veulent ignorer les bonnes pratiques du journalisme et se jeter dans la facilité doivent comprendre que les temps ont changé. Le journalisme, comme toute autre profession, a une déontologie. » (Amadoum, 8 avril, 14h55)

« On n'accepte plus qu'on nous serve du n'importe quoi », écrit Citoyenne lambda le 8 avril à 19h34.

Une première critique récurrente réside dans les lacunes du traitement de l'information. « Parfois un Internaute, ou plusieurs, nous font remarquer que notre papier est mal écrit ou qu'il est trop superficiel, remarque un journaliste du Pays. Et c'est vrai que souvent nous travaillons dans l'urgence sans prendre le temps d'approfondir la collecte des données ou leur analyse.⁴³ » Dans un contexte où la presse quotidienne est envahie par des articles rémunérés effectués sur commande (on appelle *gombo* au Burkina Faso cette pratique généralisée

qui consiste à couvrir, contre rémunération, des cérémonies officielles, séminaires et conférences, clôtures et ouvertures de formation – Frère, 2000), les forumistes interpellent régulièrement les journalistes sur le caractère sans intérêt ou abscons de leur prose.

« il faut que nos journalistes sachent que les lecteurs ont diverses sources d'informations, ils comparent les journalistes d'ici et d'ailleurs, de même que les articles » prévient Sidarata le 8 avril à 07h29 ;

« j'ai lu l'article jusqu'à la fin en espérant y trouver quelque chose de consistant ; mais hélas ce n'était que phraséologie ! Article vide comme l'oignon dans lequel on chercherait une graine en vain ! s'il faut écrire pour soi-même, est-il besoin d'écrire ? » (dao, 21 novembre, 16h43 – A3).

Le second reproche formulé est celui d'une trop grande déférence vis-à-vis pouvoir. Il en était ainsi, par exemple, des éditoriaux de l'ancien directeur général des éditions Sidwaya, Ibrahim Sakandé, qui recevait systématiquement des internautes une leçon de journalisme. En 2010 par exemple, suite à un éditorial qui défendait le maintien au pouvoir de Blaise Compaoré⁴⁴, des dizaines d'internautes avaient réagi, attaquant frontalement le DG du quotidien public :

« Monsieur Sakandé, Je vous invite à relire vos articles d'avant votre nomination. (...) le journal qui avait un semblant de crédit auprès des lecteurs sombre dans la même ligne éditoriale que le journal l'Opinion. C'est dommage pour l'organe d'information et non de communication qu'est Sidwaya. » (Le Picqué, 12 juillet 2010) ;

« Monsieur le DG Sidwaya, vous êtes en train d'accompagner la pire dictature que ce pays aura connue. (...) Je vous demande simplement un effort et une honnêteté intellectuels. » (Anonyme, 12 juillet 2010) ;

« Surtout, vous n'êtes pas un journal du parti au pouvoir mais de tout le peuple ! » (Nabbrollé, 12 juillet 2010).

L'appréciation de la contribution critique des internautes diffère d'une rédaction à l'autre. Certains journalistes se montrent très susceptibles, surtout lorsque les commentaires mettent en cause leur intégrité professionnelle. « Certains viennent trouver le service web pour nous demander qu'on ne mette pas leur papier sur le net, explique Evariste

San Barro, modérateur à *L'Observateur Paalga*. *Et ça, parce qu'ils craignent les réactions négatives des internautes.*⁴⁵ » Il arrive donc qu'un article qui se trouve à la Une dans l'édition papier ne soit pas mis en ligne dans la version électronique, à la demande même de l'auteur. Certains journalistes qui se montraient dithyrambiques envers le pouvoir en place ont reçu tellement de commentaires les accusant de compromission qu'ils tentent de se montrer plus nuancés dans leur appréciation des réalisations du pouvoir en place. D'autres journalistes se disent indifférents aux commentaires, consultant rarement les réactions des Internaute suite à leur papier. Enfin, il arrive (rarement) que la contribution critique des Internaute soit prise au sérieux de manière collective et discutée en conseil de rédaction. À Sidwaya, « *il arrive qu'on en parle en conférence de rédaction*⁴⁶ », témoigne le directeur général Abou Bakhr Zida.

Les internautes ont une vision très constructive de leur rôle vis-à-vis des journalistes :

« *Nos interpellations n'ont pas pour but de nuire mais plutôt de vous demander d'être cohérent dans le traitement de l'information* » (Anonyme, 8 avril, 12h52) ;

« *Les critiques des forumistes constituent des garde-fous à prendre en compte par les journalistes* » (*imothep vigie du pharaon*, 8 avril, 16h41).

En l'absence d'une structure formelle dont la vocation serait de critiquer les médias, les espaces de commentaires sont le lieu de déploiement d'un métadiscours qui rappelle aux médias leur responsabilité sociale. Ils peuvent aussi amener à renforcer les dispositifs internes d'autorégulation. À *fasozine*, selon le rédacteur en chef, Morin Yamongbe, les commentaires des internautes ont conduit à améliorer le travail de direction de la rédaction : « *Maintenant les responsables regardent mieux les papiers des journalistes avant de les balancer sur le net.*⁴⁷ »

Des sources d'information supplémentaires

Outre cette appréciation critique de leur travail, les journalistes soulignent que les internautes peuvent leur apporter des compléments d'information, des témoignages par rapport aux problématiques abordées. « *Les internautes savent plus de choses que les journalistes parce qu'ils sont nombreux et dispersés. Ils peuvent apporter des informations nouvelles* », estime Evariste San Barro⁴⁸. Au *Pays*, c'est grâce à un message d'un internaute que le journal a été alerté sur une fraude pour l'émission des cartes de naissance à Ouahigouya. Le cor-

respondant local a alors été sollicité par le journal pour vérifier l'information qui s'est révélée vraie et *Le Pays* a publié les faits⁴⁹.

Les internautes le rappellent aux journalistes :

« *Il faut aussi que les journalistes sachent qu'ils ne sont pas les seuls détenteurs de l'information. Sur le forum, ce sont des gens réfléchis, qui cherchent et qui ont souvent des sources que certains journalistes n'ont pas* » (*Jamanatigui*, 8 avril, 10h42).

Début juillet 2012, ce sont les commentaires des internautes qui ont permis au journal *Bendré* de dénoncer la publication d'une information mensongère par le magazine panafricain basé à Paris, *Jeune Afrique*, relayée localement par *L'Observateur Paalga*⁵⁰. Ces deux publications avaient fait écho à un entretien réalisé avec un jeune artiste vivant aux États-Unis qui déclarait être le fils de Thomas Sankara. La publication des éléments de cet entretien par *L'Observateur Paalga* avait suscité une volée de commentaires incrédules qui ont amené le journal *Bendré* à entreprendre des démarches auprès de l'administration pour obtenir la date de naissance exacte de l'artiste. Les témoignages des internautes et les documents officiels obtenus ont permis de démontrer que ce dernier était né en 1989, deux ans après l'assassinat de Thomas Sankara. Comme le reconnaît le directeur de publication Chérif Sy, ce sont les internautes qui ont suggéré à *Bendré* la voie du démenti.

L'apport des internautes peut aussi compenser les difficultés qu'ont les journalistes pour accéder aux sources d'information, dans un contexte où, en plus du sous-équipement et des faibles effectifs des rédactions, les autorités publiques sont difficilement accessibles et pratiquent la rétention des données. Cependant, il n'y a pas de collaboration encadrée visant à associer les internautes burkinabè à la production d'information pour les médias existants. Le principe est donc celui d'une pratique participative juxtaposée (présentée en marge des articles journalistiques) et non intégrée (Noblet & Pignard-Cheynel, 2010 : 275). Le journalisme reste l'apanage des professionnels qui hésitent à nouer un nouveau type de relation avec leur public. Pourtant, les frontières entre « professionnel » et « amateur » deviennent floues. « *Le jour où j'ai vu lefaso.net reprendre comme un article le post d'un internaute, j'ai commencé à réfléchir à ce qu'était ma valeur ajoutée de journaliste*⁵¹ », reconnaît Sény Dabo, journaliste au *Pays*. « *Aujourd'hui, le journalisme n'est plus un privilège en tant que tel : il y a de simples citoyens qui peuvent montrer à tout le monde qu'ils sont mieux*

informés que nous sur un sujet que nous traitons. Il faut faire attention », ajoute son confrère Abdoulaye Tao.

Il arrive que les commentaires deviennent le centre principal d'attention, le lieu où se pose véritablement le débat, alors que l'article initial est à peine consulté. « *Si les débats politiques se déplacent dans les forums, c'est qu'il n'y a pas assez de débat politique dans les médias* », estime la présidente du CSC, Béatrice Damiba⁵². Pour Parfait Silga, journaliste au Pays, « *Les gens en ont marre des couvertures de séminaires et des comptes rendus de conférences de presse. Ils cherchent autre chose. Il faut le reconnaître. Les lecteurs se tournent vers les forums pour s'informer, parce que c'est une information alternative par rapport aux contenus proposés par les journaux*⁵³ ».

L'internaute, contre-pouvoir ?

Les journalistes interrogés soulignent que les internautes ne sont pas seulement une source d'information et d'analyse, poussant parfois plus loin qu'eux le souci d'investigation, mais, lors de quelques incidents récents, ils sont apparus comme un véritable contre-pouvoir face aux défaillances de la gouvernance politique. En 2012, deux décisions politiques importantes semblent avoir été liées à des débats enflammés qui se sont déployés dans les espaces de commentaires en ligne⁵⁴.

Ainsi, le 21 février 2012, *L'Observateur Paalga* publiait le témoignage d'un mécanicien qui, suite à une altercation avec le chauffeur d'un véhicule, s'était fait tabasser par des militaires qui se trouvaient à bord de la voiture transportant le ministre de la Justice, Jérôme Traoré. Dès la publication de l'information, les réactions des internautes ont été immédiates et offusquées⁵⁵. Quelques minutes après la mise en ligne, un premier internaute suggérait déjà :

« *On espère que ce ministre qui se rend justice va rendre le tablier* » (Virgil, 21 février, 7h45) ;

« *C'est un abus d'autorité qui est inacceptable et ce Ministre devrait être poursuivi en justice, fût-il Ministre de la justice, juste pour l'exemple qu'il n'a pas su donner* » (Marcel ouattara, 8h08) ;

« *Le gouvernement Tiao ne doit même pas laisser le ministre assister au conseil demain. Il doit être relevé de ses fonctions et avec poursuite...* » (Zoe wend, 8h25).

En l'espace de 48 heures, près de 200 messages d'internautes, la plupart indignés, s'additionnent sur le forum du journal, et des centaines d'autres sur d'autres espaces de commentaires. Le 23 février, le président de la République, sur proposition du Premier ministre, adopte un décret qui limoge le ministre incriminé. Les journalistes interprètent comme la victoire des internautes la sanction radicale imposée au ministre.

Quelques semaines plus tard, en mai 2012, c'est le journal *Mutations* qui révèle une autre affaire qui implique le Ministère de l'enseignement secondaire et supérieur (MESS) : un enfant de 14 ans, meilleur élève de la session 2011 du BEPC, s'est vu privé de la possibilité de concourir pour l'obtention d'une bourse de l'école américaine de Ouagadougou suite à une erreur administrative du Ministère. Contacté par la famille, le ministère a répondu tardivement et avec une manifeste indifférence⁵⁶. Les internautes ont réagi à nouveau avec colère au récit de cet incident. Ils dénoncent « *l'opacité autour des bourses* » (Anonyme, 11 mai, 8h12), « *l'incompétence, le manque de volonté, les fraudes orchestrées...* » (Anonyme, 11 mai, 8h32), parlent d'« *acte ignoble* », « *d'attitude de mépris pour les pauvres* » (Émile, 11 mai, 11h31). 78 messages interpellant le ministère sont postés sur *lefaso.net* en l'espace de quelques heures. Quatre jours plus tard, le ministère répond par un communiqué publié par *lefaso.net* qui fait directement allusion aux réactions des internautes⁵⁷ : « *la réaction des internautes a davantage persuadé le MESS que quelques précisions manquaient, de sorte que bon nombre de lecteurs étaient induits en erreur.* » Après avoir donné sa version des faits, le communiqué du ministère conclut : « *Le MESS remercie l'ensemble des internautes pour leurs contributions au débat et promet à tous de poursuivre l'œuvre de modernisation de son système pour réduire au maximum les erreurs.* » Les internautes n'en restent pas là et demandent au ministère, d'une part, de publier dorénavant les noms des dix premiers lauréats du BEPC et, d'autre part, de trouver un moyen de dédommager l'enfant qui a été privé de sa chance. Le ministère prendra en compte les deux suggestions des internautes, recevant en audience, le 24 mai, le jeune garçon, qui se voit octroyer une bourse d'études pour les trois prochaines années⁵⁸, et s'engageant à remettre à la presse, dès la clôture du BEPC 2012, la liste des dix premiers appelés à présenter le concours d'entrée à l'école américaine.

Ces deux incidents révèlent que les autorités publiques sont attentives aux réactions des internautes. Plusieurs services du pouvoir exécutif ont développé des activités de veille pour suivre les espaces de commentaires, et leurs porte-paroles et

directeurs de la communication interviennent régulièrement dans les débats des internautes pour rectifier une information ou faire entendre leur point de vue. « Dans le contexte actuel, aucun ministère ne veut se faire brocarder par les internautes », estime Parfait Silga, journaliste au Pays⁵⁹.

Selon Cyriaque Paré, directeur de *Lefaso.net*, « Après la publication de chaque conseil des ministres, il y a une série de réactions des internautes qui analysent les différentes décisions prises. Les internautes commentent par exemple l'attribution de certains marchés sur des bases peu claires, ou les nominations de certains individus à des postes pour lesquels ils n'ont pas le profil. Ça fait réfléchir...⁶⁰ »

Cette communauté d'internautes, appartenant à une petite élite instruite et citadine, ne constitue pas une émanation ou un reflet d'une quelconque « opinion publique », mais le Burkina Faso est un pays dans lequel les sondages d'opinion sont inexistants : suivre les réactions des internautes permet donc de « prendre le pouls de ce que pensent les citoyens⁶¹ ».

Les internautes mettent souvent en avant le fait qu'ils reflètent une frange large de la population : le forum du *faso.net* « est devenu un baromètre de l'état d'âme de nous, simples citoyens » (*Dinkous*, 2 juillet 2012, 10h42⁶²).

Et les commentateurs en ligne sont convaincus de leur pouvoir :

« Nous avons trouvé une tribune libre pour nous adresser au pouvoir politique et aux leaders d'opinion afin qu'ils tiennent compte de la pensée de la rue » (*Article 37*, 21 novembre, 16h47) ;

Il faut « rendre hommage aux internautes, qui, à travers leurs écrits participent activement à la gestion de la chose publique » (*Anonyme*, 21 novembre, 20h03) ;

« Le plus important est que le gouvernant puisse prendre en compte les suggestions pertinentes des internautes. La démocratie réelle et participative ne sera effective que si l'État met en place des mécanismes pour permettre à chaque citoyen de se faire entendre » (*mbakatré*, 21 novembre, 11h34).

Toutefois, certains journalistes se montrent plus mitigés sur les retombées réelles des « buzz » suscités par les commentaires en ligne, comme ils le sont d'ailleurs par rapport à leur propre travail. Pour Boureïma Ouédraogo, directeur de publication du

journal d'investigation *Le Reporter*, « Nous sommes dans un pays où on peut dénoncer, mais sans effet. On publie des tas de rapports qui dénoncent des malversations, mais il n'y a jamais de procès.⁶³ »

UN ESPACE RÉGULÉ ET MODÉRÉ

Si la construction de la figure de l'internaute dans le discours des journalistes renvoie à des interrogations sur leur propre pratique, la façon dont ces contributions sont cadrées est également révélatrice des valeurs et principes qui sont estimés centraux, pour eux, dans la prise de parole publique. C'est pourquoi il est intéressant de se pencher sur les critères de modération qui guident la gestion de ces espaces de commentaires.

Lors du lancement des premiers forums, les dispositifs de modération ont été laissés à l'appréciation des administrateurs de site, les commentaires pouvant ou non s'afficher automatiquement en ligne. Mais, à partir de 2008, le Conseil Supérieur de la communication (CSC), instance de régulation publique, a commencé à suivre les contenus des contributions des internautes et à interpellier les médias dont les forums affichaient des messages qui semblaient contraires à des dispositions légales, réglementaires ou même déontologiques.

La loi organique du CSC précise en effet que ce dernier a pour attributions de (1) veiller à l'application de la législation et de la réglementation relative à la communication du Burkina Faso ; (2) contribuer au respect de la déontologie professionnelle par les sociétés et entreprises de radiodiffusion sonore et télévisuelle privées et publiques, par les journaux et publications périodiques publics comme privés diffusés ou publiés sur le territoire national⁶⁴. Le code de la presse, qui date de 1993, ne fait aucune mention d'Internet, que le CSC a pris la liberté d'assimiler à la presse écrite pour l'intégrer à son champ de compétence.

Au cours de l'année 2009, les rappels à l'ordre du régulateur se sont multipliés, visant en particulier le journal *L'Observateur Paalga*, dont le forum n'était pas modéré a priori. Le CSC a rappelé aux directeurs de publication que « le fait pour un organe de presse de relayer une information tirée de la toile engage sa responsabilité » (*Yaro*, 2009 : 5). *L'Observateur* continuait à arguer, pour sa part, qu'il était bon que les citoyens disposent d'un espace d'expression et qu'une forme d'autorégulation se mettrait progressivement en place. En 2010, suite à une plainte introduite par un député de la mouvance présidentielle, Mahama Sawadogo, violemment pris à partie par un internaute sur le site de *L'Observateur Paalga*, le

CSC a fini par imposer que tous les forums en ligne soient modérés a priori.

Cette obligation aurait pu susciter, dans chaque rédaction, une réflexion sur les critères à respecter et une formalisation explicite du cadre d'expression à communiquer aux internautes (Degand & Simonson 2011 : 59). Cela n'a pas été le cas : aucun des sept sites étudiés ne présente aux internautes une charte interne ou un code de bonne conduite, ni ne détaille les principes par rapport auxquels les modérateurs opèrent leurs choix⁶⁵.

Le flou des critères de modération

Tous les modérateurs rencontrés au cours de cette recherche déclarent réguler de façon spontanée, se référant de manière imprécise à la loi et au code de déontologie. Les modérateurs sont tous des journalistes, qui se fient à leur « *sens professionnel*⁶⁶ », à leur « *sensibilité individuelle*⁶⁷ », « *au vécu de chaque journaliste*⁶⁸ ». Au journal *Bendré*, le directeur de publication, Chérif Sy, refuse jusqu'à présent le principe de la modération a priori : « *Même si un commentaire est violent, il vaut mieux que cette violence s'exprime de cette manière, dans un échange avec d'autres internautes qui peuvent apporter la contradiction ou des nuances, plutôt que de s'exprimer dans la rue sous d'autres formes.*⁶⁹ »

Les modérateurs disent être particulièrement vigilants par rapport aux propos qui appellent à la haine ou au crime, aux injures et à la diffamation, passibles de procédures pénales. Au *Reporter*, on dit s'en remettre au Code de l'Information, en éliminant « *appels aux meurtres, appels à la violation des droits de l'homme, diffusion d'informations qui relèvent de la vie privée...*⁷⁰ ». À *Sidwaya*, deux limites sont posées : la diffamation et l'insulte⁷¹. À *Burkina24*, la seule limite évoquée est celle des « *propos injurieux* » et des « *attaques contre des personnalités* », qui émergent souvent dans les débats portant sur la politique intérieure burkinabè. À *L'Observateur Paalga*, le modérateur dit se montrer particulièrement vigilant avec « *les accusations individuelles*⁷² ». C'est le seul organe où a existé « *un projet de faire un code, inspiré par la Charte de Rue 89, mais il n'a jamais été poursuivi* ».

Le manque d'affichage clair des critères de modération, s'il est compensé par l'expérience professionnelle des journalistes qui assurent la modération, constitue une lacune en matière d'éducation de l'internaute. Dès lors, ce sont souvent les internautes eux-mêmes qui procèdent à leur propre modération, se rappelant mutuellement les critères de bienséance et appelant parfois à la censure :

« *Le droit de protester existe pour tout le monde mais il faut être prudent quant à sa jouissance* », (Bouglass, 20 juillet, 6h22) ;

« *Je pense que le webmaster du faso.net aurait intérêt à censurer certains propos qui sont très déplacés. Que chacun prenne ses responsabilités !* » (Hy'da, 20 juillet, 8h33⁷³).

Les internautes eux-mêmes sont donc demandeurs de modération :

« *Il ne faut pas trop restreindre les libertés des internautes, mais il faut promouvoir les chartes éthiques et la tolérance des opinions plurielles afin que chacun s'exprime librement et aussi démocratiquement* » (silas, 21 novembre, 17h48) ;

« *Les forums n'étant pas des espaces de non-droit, les médias se doivent de prendre le relais à travers la modération des forums* » (Anonyme, 21 novembre, 20h03).

Mais quelle modération ? En l'absence de critères de modération clairement fixés, il est apparu que le CSC et les sites d'information n'avaient pas la même compréhension des limites posées par la loi à la liberté d'expression.

Divers cas d'interpellation montrent que le CSC a un entendement très large de ce qui peut constituer un « *appel à la violence* ». Ainsi, en mars 2011, le CSC avait interpellé *L'Observateur Paalga* suite à la publication, dans la rubrique « *Le forum des internautes* »⁷⁴, d'un commentaire publié suite à des manifestations des militaires qui s'étaient soldées par des actes de vandalisme (Hilgers & Loada, 2012). L'internaute concluait : « *Vive les militaires ! Au moins vous aurez contribué à nous faire réfléchir.* » Ces propos ont été considérés par le CSC « *comme une prime aux actes de vandalisme commis par les militaires sur les commerces des populations civiles* » et « *de nature à aggraver davantage l'indignation légitime des victimes*⁷⁵ ». Le CSC a estimé que de tels propos comportaient un « *risque d'envenimer la crise sociale née de cette situation. Ce qui pose en évidence la responsabilité sociale du journal qui est de travailler à la cohésion et à l'harmonie entre les populations.* » Le modérateur de *L'Observateur Paalga* a contesté l'avis du CSC, tant quant à la qualification du message placé en ligne que pour l'injonction faite au journal de travailler à l'harmonie entre les populations.

De même l'« *offense au chef de gouvernement* » a été évoquée dans une acception très extensive par le régulateur. Un commentaire d'internaute ac-

cusant le Président Blaise Compaoré d'avoir « des accointances avec ces fous d'AQMI⁷⁶ » avait donné lieu à un rappel à l'ordre virulent. Pour le CSC, « une telle affirmation, non justifiée de surcroît, constitue ni plus ni moins qu'une offense à la personne du chef de l'État ». Le Pays a également été indexé pour la même infraction après avoir publié un commentaire d'internaute qui constatait : « Le Président du Faso, lui-même garant de la justice et de la légalité, n'est pas épris de justice.⁷⁷ » Le CSC a estimé que ce message appelait « clairement à ne plus faire confiance au Président du Faso dans son rôle régalien de garant de la justice et de la légalité. Ces propos revêtent également un caractère diffamatoire. »

Les réprimandes touchent parfois des points où la compétence du régulateur n'est en aucun cas avérée. « Le CSC nous accuse souvent de ne pas être équilibré dans le forum, remarque le directeur de publication de *L'Observateur Paalga*. Mais on ne peut quand même pas inventer des réactions positives. Parfois les réactions sont toutes négatives.⁷⁸ » L'équilibre ne constitue pas une obligation légale pour les médias privés et la base juridique sur laquelle le régulateur peut interpeler une rédaction en se référant à ce principe est donc inexistante.

La pratique de la modération : un défi pour les rédactions

Le travail de modération, qui nécessite des moyens techniques et humains, est lourd pour des rédactions déjà largement en sous-effectif (les quotidiens privés tournent avec une quinzaine de journalistes) : elles sont obligées de détacher un journaliste affecté à cette tâche, ou de se résoudre à ne pas pouvoir traiter l'ensemble des commentaires reçus. Au *faso.net*, on déplore : « En février 2012, nous avons dû éliminer 14 000 commentaires en attente de validation. C'était impossible de rattraper notre retard.⁷⁹ » Au Pays, où trois journalistes assument cette tâche de manière alternative, l'un d'eux remarque : « Certains internautes pensent qu'on les censure, alors que souvent il n'y a simplement personne pour valider les commentaires.⁸⁰ » Ce manque de réactivité est interprété différemment par les internautes qui s'estiment victimes de censure⁸¹.

« Lorsque certains de vos lecteurs dans une volonté d'apport de critiques constructives expriment des idées allant dans un sens autre que celui de la ligne éditoriale, le message est systématiquement censuré. Ainsi certains sont même amenés à précéder leurs publications par un message à l'attention particulière

du modérateur, le priant de laisser passer. » (Intégrité, 22 juillet, 22h28⁸²)

« J'ai le sentiment que parfois les appréciations sur la forme et le fond de certains articles sont automatiquement censurées comme si la qualité du travail journalistique ne devrait pas faire l'objet d'appréciation. Il y a également l'appréciation sur les hommes qui exercent des mandats électifs et les responsables de l'exécutif ; les internautes ont le droit de juger ceux qui ont en charge la gestion. » (Ançar Burkina, 4 juin, 12h47)

L'administrateur du site se défend d'opérer une sélection sur base de sympathies éditoriales, mettant en avant la contrainte des ressources humaines.

Dans un tel contexte, la méta-modération, consistant à revenir vers l'internaute pour lui demander des précisions, le faire étayer son propos ou nuancer sa pensée, ou encore lui expliquer pourquoi son commentaire ne peut pas être affiché (Degand & Simonson, 2011 : 65) est inexistante. Les raisons pour lesquelles leur contribution n'apparaît pas n'étant pas explicitées, les internautes lient souvent cette situation à une décision injustifiée du webmaster. Aussi, les interpellations des internautes vis-à-vis des modérateurs, sont-elles nombreuses. Ainsi, *Le Fer*, dans un fil de discussion portant sur un sujet anodin, interpellait le webmaster avec ces mots : « VOUS AVEZ CENSURE MON MESSAGE. DIEU VOUS VOIT.⁸³ »

Outre le manque de temps pour traiter les messages, les modérateurs évoquent la démotivation liée au désintérêt de leurs collègues et parfois de leur hiérarchie pour la tâche à laquelle ils s'adonnent. À *L'Observateur Paalga*, le journaliste désigné pour le Web a le sentiment d'être un peu « hors de la rédaction », effectuant un travail de moindre prestige. On peut sans doute appliquer au Burkina Faso, le constat selon lequel les journalistes « tendent à se reposer très fort sur des routines bien rodées et à s'en tenir à leur tâche principale », restant à l'écart des tâches de modération des forums qui sont « consommatrices en temps, ce qui rend encore plus difficile pour eux de surmonter la charge de travail déjà énorme dans la rédaction » (Paulussen & Ugille, 2008 : 38). Toutefois, la situation est ici paradoxale étant donné la figure positive de l'internaute telle que construite par le journaliste et présentée dans la première partie de cet article : l'internaute, perçu comme un citoyen engagé, audacieux, informé et susceptible de peser sur la gouvernance locale reste un amateur méprisé par une profession qui n'a sans doute pas encore mesuré le caractère inévitable de sa restructuration (Demers, 2007).

CONCLUSION

Le phénomène des commentaires de la presse en ligne au Burkina Faso est sans doute marginal au vu du très faible nombre d'internautes qu'il mobilise, mais révélateur de la situation paradoxale des journalistes et de la liberté d'expression au sein de la presse quotidienne.

Le degré de popularité important des contributions provenant de l'extérieur des rédactions témoigne que ces commentaires apportent, y compris à la Une des éditions papier, un contenu valorisé par le public dans le marché de l'information quotidienne. Comment comprendre que la popularité des deux plus grands quotidiens privés repose actuellement sur une page reprenant une succession de contributions d'internautes échangées sur leur site ? Que penser de la crédibilité du journalisme en général dans un contexte où les lecteurs ont besoin de lire les commentaires des internautes (plutôt que l'article auquel ils font suite) pour se sentir informés ? Dans un contexte caractérisé par la généralisation du *gombo*, les journalistes pratiquent une activité lucrative souvent plus proche de la communication que de l'information⁸⁴. Dès lors, on voit se profiler, dans le discours des journalistes, la figure d'un internaute, à la fois déconsidéré et précieux : précieux, parce que, sous couvert de l'anonymat, ce presque alter ego du journaliste se montre exigeant à l'égard du travail des médias, indépendant (et même critique) vis-à-vis du pouvoir, et informé à de multiples sources. Mais déconsidéré, car même s'il vacille aujourd'hui sur son piédestal, le journaliste professionnel n'a pas encore été détrôné par l'émergence d'un journalisme citoyen qui remet en cause son statut et, pour employer les termes d'un de nos répondants, sa « *valeur ajoutée de journaliste* ».

Le second paradoxe est celui de la liberté d'expression dans un contexte qualifié de « semi-autoritaire » (Hilgers & Mazochetti, 2010), où les libertés

affichées ne correspondent pas aux libertés effectives. Alors que le Burkina Faso dispose d'une loi libérale en matière de presse, de cinq quotidiens, d'une vingtaine de périodiques, de plus d'une centaine de radios et de plusieurs chaînes de télévision privées, et qu'il se trouve relativement bien positionné dans les classements mondiaux en matière de liberté de la presse⁸⁵, les internautes anonymes témoignent d'une peur de s'exprimer à visage découvert. Comme le souligne l'éditeur du journal *Bendré*, « *la plupart des gens ne deviennent des hommes et des femmes que lorsqu'ils sont dans leur salon*⁸⁶ ». Ou, pour emprunter les termes de l'internaute *Bouglass*, « *beaucoup ne sont braves que derrière leur clavier* » (7 avril, 20h36).

Les espaces de commentaires reflètent cependant un véritable désir d'expression, de la part d'une population soucieuse de peser sur la marche du pays, d'avoir une existence dans le jeu politique, une capacité d'interpellation des dirigeants (et des journalistes) dont elle a été privée depuis longtemps. Longtemps, le citoyen a délégué au journaliste sa capacité de réplique ou de riposte, face au pouvoir : grâce aux espaces de commentaires, il a désormais le sentiment de pouvoir faire valoir son point de vue individuel directement, sans intermédiaire.

Ces espaces contribuent ainsi à une forme de régulation sociale, d'évacuation des frustrations ; ce qui peut expliquer une certaine ambivalence du CSC qui n'a de cesse de rappeler à l'ordre les modérateurs, tout en laissant faire en définitive... S'ils sont suivis de près par les autorités publiques, au point que ces dernières se sentent parfois l'obligation de se justifier envers les internautes, c'est moins à cause de leur potentiel de mobilisation collective que de la susceptibilité extrême d'un régime qui est parvenu à récupérer la plupart des autres espaces d'expression et peut difficilement supporter qu'un nouveau lieu de discussion publique lui échappe.

NOTES

^{1.} Une première mouture de cet article a été publiée dans l'ouvrage édité par Mabweazara, H., Muddhai, F. O. et Whittaker, J. (Éds.), 2014, *Online Journalism in Africa. Trends, Practices and Emerging Cultures*, New York/London, Routledge. Il a été traduit et mis à jour avec l'autorisation des éditeurs.

^{2.} Le cadre légal encadrant le fonctionnement des médias est actuellement en voie de refonte, quatre nouvelles lois étant en cours d'adoption, dont une sera spécialement consacrée aux médias en ligne.

^{3.} Source : <http://www.internetworldstats.com>, consulté le 16 mars 2015. L'accès à Internet concernait 808 000 personnes seulement au 30 juin 2014. Mais les potentialités de la 3G vont sans doute entraîner une augmentation importante de l'accès via le téléphone mobile, dans un pays où, à l'instar des autres pays africains, la téléphonie mobile a fait une percée fulgurante : selon les données 2013 de l'UIT, il y a au Burkina Faso plus de 11 millions d'abonnés au téléphone mobile, soit plus de 66 % de la population.

^{4.} Evariste San Barro, journaliste à *L'Observateur Paalga*, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.

^{5.} Le paysage de la presse écrite burkinabè compte 5 quotidiens, 10 hebdomadaires, 4 bimensuels, 11 mensuels et un bimestriel, tous en langue française, ainsi que deux organes en langues nationales (Sango & Diallo, 2010 : 27). Il est difficile d'accéder aux chiffres exacts relatifs aux tirages, ces derniers étant considérés comme des secrets d'entreprise par les éditeurs.

^{6.} La plupart de ces sites portails ont été créés par des membres de la diaspora, bénéficiant d'un environnement technique plus favorable, même si, dans certains cas, ils ont été ensuite rapatriés localement.

^{7.} Au 28 décembre 2011, *lefaso.net* comptabilisait 124 338 contributions enregistrées depuis la création des espaces de commentaires en 2004. Cyriaque Paré, fondateur de *lefaso.net*, entretien personnel, Ouagadougou, 3 août 2012.

^{8.} <http://www.facebook.com/profile.php?id=100001959026599>

^{9.} <http://www.facebook.com/pages/Blaise-Compaore-DOIT-Partir/193268870716006>

^{10.} <http://www.facebook.com/groups/revolutionburkina2011/>

^{11.} Les cabarets, en milieu urbain ou rural, sont des lieux de convivialité souvent fréquentés quotidiennement par les mêmes personnes. Les grains regroupent des jeunes discutant autour de la préparation du thé.

^{12.} Les trois articles s'intitulent « Médias en ligne : Internaute, ayez pitié des journalistes » (07/04/13, 29 commentaires), « Le faso.net : le médiateur de la rédaction s'adresse aux internautes » (03/06/13, 57 commentaires) et « Koro Yamylé ou le rêve de la démocratie sans médiateur » (27/11/13, 68 commentaires).

^{13.} Cette étude a été réalisée deux ans avant l'insurrection populaire qui a entraîné la chute du Président Blaise Compaoré le 31 octobre 2014, modifiant sensiblement la situation de la liberté de la presse.

^{14.} En français, l'expression « forumeur » est souvent utilisée. Toutefois, les interlocuteurs burkinabè rencontrés utilisent le terme « forumiste ».

^{15.} La presse écrite burkinabè est exclusivement francophone, dans un pays où le nombre de personnes sachant lire et écrire le français est estimé à 20 % par l'Organisation internationale de la Francophonie. Quelques rares journaux ruraux, s'adressant au monde paysan, sont édités en langue vernaculaire dans les provinces.

^{16.} À nouveau, le 7 mai 2015, le CSC a voulu interdire « les émissions d'expression directe sur les radiodiffusions sonores et télévisuelles à l'exception des programmes portant sur la santé et ceux à caractère ludique, sentimental et culturel » pour une durée de trois mois. Après l'insurrection d'octobre 2014, les dénonciations anonymes en direct laissaient craindre la violation

des droits de nombreux individus.

^{17.} En tant que journal public, édité sous la responsabilité du ministère de la Communication, *Sidwaya* a d'emblée géré très prudemment l'espace « commentaire », craignant de voir se développer sur son site des commentaires défavorables au régime. Dès lors, les internautes se sont très peu investis dans cet espace et les contributions y sont rares. Par contre, les mêmes articles repris sur *lefaso.net* sont parfois largement commentés.

^{18.} Evariste San Barro, responsable de la rédaction en ligne à *L'Observateur Paalga*, entretien, Ouagadougou, 25 juillet 2012.

^{19.} Il n'existe par, au Burkina Faso, de données statistiques permettant de mesurer le degré de popularité de telle ou telle rubrique, mais notre enquête menée auprès des petits vendeurs de journaux à la criée en témoigne : les acheteurs aiment à lire en priorité le « Forum des Internautes ».

^{20.} En effet, en mettant à la Une et en publiant de manière quotidienne les commentaires des internautes, les quotidiens tentent d'attirer vers l'édition papier des acheteurs potentiels qui s'en sont détournés au profit de la consultation en ligne.

^{21.} *Le Pays* n°5160, 23 juillet 2012.

^{22.} « La page des internautes, qui est la plus prisée dans les journaux aujourd'hui, sert ensuite de base de discussion dans d'autres lieux de débat informels comme les grains de thé » (Cherif Sy, directeur de publication de l'hebdomadaire *Bendré*, entretien personnel, Ouagadougou, 2 août 2012).

^{23.} Le fait de passer par des formats spécifiques qui permettent d'exprimer des choses que le journaliste n'oserait pas signer de sa plume n'est pas une pratique nouvelle au Burkina Faso. Durant les années 1990 se sont développées, dans ces mêmes journaux, des rubriques véhiculant la rumeur : « Lettre pour Laye » dans *L'Observateur Paalga*, « Confidences du WE » au *Pays*, « Kantigui » de *Sidwaya*... Ces rubriques permettent, par la mise en scène de la rumeur, de publier de manière suffisamment vague pour ne pouvoir donner lieu à aucune poursuite, des informations émanant de personnes qui ont requis l'anonymat.

^{24.} Le modèle français, où le média, éditeur juridiquement responsable, connaît l'identité des contributeurs et où la participation est liée à une inscription préalable, parfois payante (Touboul, 2010 : 3) n'a pas été reproduit au Burkina Faso.

^{25.} Sur un corpus de 199 commentaires, la chercheuse identifie que 91,5 % émanent d'hommes, 82,4 % ont un niveau d'études Bac+4 et 54 % sont des Burkinabè vivant au Burkina.

^{26.} Abdoulaye Tao, modérateur du forum du *Pays*, entretien collectif, Ouagadougou, 6 août 2012.

^{27.} Édouard Ouédraogo, directeur de publication de *L'Observateur Paalga*, entretien, Ouagadougou, 25 juillet 2012.

^{28.} Abou Bakhr Zida, directeur général des éditions *Sidwaya*, entretien, Ouagadougou, 25 juillet 2012.

^{29.} Abou Bakhr Zida, directeur général des éditions *Sidwaya*, entretien, Ouagadougou, 25 juillet 2012.

^{30.} Congrès pour la Démocratie et le Progrès, parti du Président Blaise Compaoré.

^{31.} Cyriaque Paré, directeur de *lefaso.net*, entretien personnel, Ouagadougou, 3 août 2012.

^{32.} C'est exactement le profil des personnes qui se sont retrouvées dans la rue lors de l'insurrection d'octobre 2014 : jeunes, éduqués, citadins, mais n'appartenant pas aux structures de mobilisation collective traditionnelles que sont les partis politiques et les syndicats.

^{33.} Les journalistes ayant témoigné n'ont pas souhaité que soit dévoilée ici leur véritable identité.

^{34.} Ainsi, le journal *L'Opinion*, proche du pouvoir, dont les articles sont repris par *lefaso.net*, s'attire souvent des commentaires très critiques des internautes, auxquels il répond lui-même dans le fil de la discussion.

- ³⁵. Sur ce point précis, ce journaliste a requis l'anonymat.
- ³⁶. Chérif Sy, directeur de publication de *Bendré*, entretien personnel, 2 août 2012.
- ³⁷. Entretien avec Béatrice Damiba, présidente du CSC, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ³⁸. Une directive adoptée en 2003 sur les émissions d'expression directe en radio exige que les stations puissent assurer la « traçabilité » des intervenants en enregistrant leur identité avant qu'ils ne s'expriment à l'antenne. Mais le CSC est conscient du fait que bien peu de stations respectent cette contrainte.
- ³⁹. Abdoul Karim Sango, spécialiste du Droit des médias, Ouagadougou, entretien personnel, 1er août 2012.
- ⁴⁰. Voir <http://www.lefaso.net/spip.php?article48887&rubrique6>
- ⁴¹. Il s'agit de noms d'internautes qui se sont rendus célèbres par leur présence récurrente sur les forums de discussion. Koro yamyélé (Kôrô signifie « grand frère » en dioula et « yamyélé » veut dire « il y a des problèmes » en mooré) est tellement connu des journalistes que certains se réfèrent explicitement à lui dans leurs articles
- ⁴². Bancé, O., 2013, « Médias en ligne : Internaute, ayez pitié des journalistes », publié le dimanche 7 avril.
- ⁴³. *Le Pays*, entretien collectif, Ouagadougou, 7 août 2012.
- ⁴⁴. Éditorial du 12 juillet 2010 intitulé : « Quand des diplomates outrepassent leurs missions ».
- ⁴⁵. Evariste San Barro, modérateur à *L'Observateur Paalga*, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁴⁶. Abou Bakhr Zida, directeur général de Sidwaya, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁴⁷. Morin Yamongbé, rédacteur en chef de *fasozine*, entretien personnel, Ouagadougou, 26 juillet 2012.
- ⁴⁸. Evariste Barro San, *L'Observateur Paalga*, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁴⁹. Abdoulaye Tao, Parfait Silga et Séni Dabo, journalistes au quotidien *Le Pays*, entretien collectif, Ouagadougou, 6 août 2012.
- ⁵⁰. *Jeune Afrique* n°26841, 17-23 juin 2012, p.129 et *L'Observateur Paalga* n°8155, 22-24 juin 2012.
- ⁵¹. Séni Dabo, journaliste au quotidien *Le Pays*, entretien collectif, Ouagadougou, 6 août 2012.
- ⁵². Béatrice Damiba, présidente du CSC, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁵³. Parfait Silga, journaliste au quotidien *Le Pays*, entretien collectif, Ouagadougou, 6 août 2012.
- ⁵⁴. À nouveau, le phénomène est déjà connu au Burkina Faso dans le cadre de la radio. L'émission « Affairage » de Ouaga FM est un programme matinal d'expression directe où les auditeurs peuvent appeler pour dénoncer les dysfonctionnements de l'administration. L'impact de ces dénonciations est souvent immédiat : « il suffit qu'un auditeur appelle pour critiquer le maire de sa commune qui a reçu de l'argent pour creuser un caniveau et ne l'a pas fait pour qu'aussitôt les travaux commencent », souligne Cherif Sy.
- ⁵⁵. Voir : http://www.observateur.bf/index.php?option=com_content&view=article&id=9464:le-ministre-et-le-mecano&catid=29:faits-divers&Itemid=35
- ⁵⁶. <http://lefaso.net/spip.php?article47956&rubrique4>
- ⁵⁷. <http://www.lefaso.net/spip.php?article48030>
- ⁵⁸. <http://www.lefaso.net/spip.php?article48455>
- ⁵⁹. Parfait Silga, journaliste au quotidien *Le Pays*, entretien collectif, Ouagadougou, 6 juillet 2012.
- ⁶⁰. Cyriaque Paré, directeur de *Lefaso.net*, entretien personnel, Ouagadougou, 3 août 2012.
- ⁶¹. Abdoul Karim Sango, juriste et expert en communication, entretien personnel, Ouagadougou, 1er août 2012.
- ⁶². <http://www.lefaso.net/spip.php?article48887&rubrique6>
- ⁶³. Boureïma Ouédraogo, journaliste, *Le Reporter*, entretien personnel, Ouagadougou, 7 août 2012.
- ⁶⁴. Loi n°028-2005/AN du 14 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Conseil supérieur de la communication.
- ⁶⁵. D'un point de vue strictement technique, aucune rédaction burkinabè ne dispose d'un système de filtrage technologique permettant d'écarter d'emblée certains termes ou les spams. D'où la présence de nombreux spams ou publicités sur les sites des journaux qui se refusent à pratiquer la modération a priori (voir le site du journal *Bendr* www.journalbendre.net).
- ⁶⁶. Abdoulaye Tao, Séni Dabo et Parfait Silga, journalistes au quotidien *Le Pays*, entretien collectif, Ouagadougou, 6 août 2012.
- ⁶⁷. Cyriaque Paré, *lefaso.net*, entretien personnel, Ouagadougou, 3 août 2012.
- ⁶⁸. Evariste San Barro, *L'Observateur Paalga*, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁶⁹. Chérif Sy, directeur de publication de *Bendré*, entretien personnel, Ouagadougou, 2 août 2012.
- ⁷⁰. Hervé Taoko, journaliste à l'hebdomadaire *Le Reporter*, entretien personnel, Ouagadougou, 7 août 2012.
- ⁷¹. Modérateur de *Sidwaya*, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁷². Evariste Barro San, modérateur à *L'Observateur Paalga*, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁷³. <http://www.lefaso.net/spip.php?article49238#forum268530>
- ⁷⁴. *L'Observateur Paalga*, n°7848, 28 mars 2011, p. 28.
- ⁷⁵. Conseil Supérieur de la Communication, Rapport du 1er semestre 2011, Ouagadougou.
- ⁷⁶. *L'Observateur Paalga*, n°7796, 11 janvier 2011.
- ⁷⁷. *Le Pays*, n°4784, 17 janvier 2011.
- ⁷⁸. Édouard Ouédraogo, directeur de publication de *L'Observateur Paalga*, entretien personnel, Ouagadougou, 25 juillet 2012.
- ⁷⁹. Cyriaque Paré, fondateur de *faso.net*, entretien personnel, Ouagadougou, 19 juillet 2012.
- ⁸⁰. Abdoulaye Tao, Séni Dabo et Parfait Silga, entretien collectif, Ouagadougou, 6 août 2012.
- ⁸¹. *Faso.net* a été fondé par Cyriaque Paré qui a exercé des fonctions de directeur de la communication auprès du premier ministre. Le portail a donc longtemps eu la réputation d'être trop favorable au pouvoir en place et de sélectionner articles et commentaires en fonction de cette ligne éditoriale.
- ⁸². Voir <http://www.lefaso.net/spip.php?article48887&rubrique6>
- ⁸³. Voir <http://www.lefaso.net/spip.php?article49687&rubrique6#forum>
- ⁸⁴. Les quelques périodiques qui se tiennent en marge de ces pratiques, peinent à assurer leur survie et n'investissent pas dans leur présence sur le Web.
- ⁸⁵. Le pays était classé 49ème en 2010 et 69ème en 2011 dans le classement de Reporters sans frontières.
- ⁸⁶. Chérif Sy, entretien personnel, Ouagadougou, 2 août 2012.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bianchini, P., Koala, S., 2003, « Presse écrite, mouvements sociaux et jeux politiques au Burkina Faso : éléments pour une socio-histoire de l'opinion dans un pays d'Afrique noire », *Les Cahiers du journalisme*, n°12, automne, pp. 170-197.
- Calabrese, L., 2014, « Rectifier le discours d'information médiatique. Quelle légitimité pour le discours profane dans la presse d'information en ligne ? », *Les Carnets du Cediscor*, n°12.
- Conseil Supérieur de la Communication du Burkina Faso, 2011, *Rapport public 2010*, Ouagadougou, mars 2011.
- Degand, A., Simonson, M., 2011, « La modération des fils de discussion dans la presse en ligne », *Les Cahiers du journalisme*, n°22/23, automne, pp. 56-73.
- Deslandes, G., Fonnet, L., Godbert, A., 2009, « Éthique des médias sociaux et économie de la participation : Vers une nouvelle approche éditoriale ? », *Global Media Journal – Canadian Edition*, vol. 2, n°1, pp. 41-61.
- Domingo, D., Quandt, T., Heinonen, A., Paulussen, S., Singer, J. B., Vujnovic, M., 2008, « Participatory Journalism Practices in the Media and Beyond. An international comparative study of initiatives in online newspapers », *Journalism Practice*, vol. 2, n°3, pp. 326-342.
- Falguères, S., « Les forums de discussion de sites web de la presse quotidienne nationale : vers un renouvellement des formats d'expression ? », in Dahmani, A., Do Nascimento, J., Ledjou, J.-M. et Gabas, J.-J. (Éds.), *La démocratie à l'épreuve de la société numérique*, Paris, Karthala, pp. 241-251.
- Falguères, S., 2008, *Presse quotidienne nationale et interactivité : trois journaux face à leurs publics*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, Fondation Varenne.
- Frère, M.-S., 2000, « Burkina Faso : La déontologie otage du débat politique », *Recherches en communication*, n°14, pp. 157-184.
- Frère, M.-S., 2010, « Enterrement de première classe ou leçon de droit : la presse burkinabè et l'affaire Norbert Zongo », in Hilgers, M. et Mazzochetti, J. (Éds.), *Révoltes et oppositions en contexte semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala.
- Frère, M.-S., 2015, « Les voix des internautes burkinabè : typologie des contributeurs en ligne dans un régime semi-autoritaire », in Drescher, M. (Éd.), *Les médias et la dynamique du français en Afrique subsaharienne*, Francfort, Peter Lang, pp. 245-269.
- Gueye, M., 2010, « Le site portail Seneweb.com, lieu de convergence de la diaspora sénégalaise », *Netsud*, n°5, pp. 39-54.
- Hilgers, M., Loada, A., 2013, « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine*, n°131, pp. 187-208.
- Mercier, A., Pignard-Cheynel, N., 2014, « Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, URL : <http://rfsic.revues.org/1097>, consulté le 27 août 2015.
- Noblet, A., Pignard-Cheynel, N., 2010, « L'encadrement des contributions "amateurs" au sein des sites d'information, entre impératif participatif et exigences journalistiques », in Millerand, F., Proulx, S. et Rueff, J., *Web social. Mutation de la communication*, Québec, Presses universitaires de Québec.
- Olivier, M., 2014, « Burkina Faso : une révolution 2.0, vraiment ? », *Jeune Afrique*, 31/10/14, URL : <http://www.jeuneafrique.com/40938/politique/burkina-faso-une-revolution-2-0-vraiment/>, consulté le 27 août 2015.
- Ouédraogo, A., *La réception des productions des internautes dans l'amélioration des contenus journalistiques : étude du forum des articles de lefaso.net*, Mémoire de maîtrise en sciences et techniques de l'information et de la communication, Université de Ouagadougou, mars 2015.
- Ouédraogo, É., 2011, « L'influence des réseaux sociaux sur la crise de 2011 au Burkina », Communication présentée dans le cadre des 8èmes Universités africaines de la communication, Ouagadougou, 9 décembre 2011.
- Pare, C., 2008, *Médias et société de l'information en Afrique de l'Ouest ; Enjeux, discours et appropriations*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne.
- Pare, C., 2010, « Médias et société de l'information en Afrique. La difficile révolution du multimédias dans les médias ouest-africains », *Netsud*, n°5, pp. 15-37.
- Paulussen, S., Ugille, P., 2008, « User generated content in the Newsroom : Professional and organisational constraints on Participatory Journalism », *Westminster Papers in Communication and Culture*, vol. 5, n°2, pp. 24-41.
- Rebillard, F., 2011, « Création, contribution, recommandation : les strates du journalisme participatif », *Les Cahiers du journalisme*, n°22/23, automne, pp. 28-40.
- Rebillard, F., « Le journalisme participatif : de l'idéologie à la pratique », *Argumentum*, n°6, pp. 11-23.
- Rebillard, F., Touboul, A., 2010, « Promises unfulfilled ? Journalism 2.0, user participation and editorial policy on newspaper websites », *Media, Culture and Society*, vol. 32, n°2, pp. 323-334.
- Sango, A., Diallo, B., 2011, *État de la Liberté de la Presse au Burkina Faso*, Ouagadougou, Centre national de Presse Norbert Zongo.
- Touboul, A., 2006, « Interactivité des sites de presse : relégation et exploitation de la parole profane », *Actes de la conférence DocSoc, Document numérique et Société*, Paris, ADBS, pp. 279-289.
- Yaro, A. N., 2009, « Le traitement de l'information en ligne : responsabilité juridique des organes de presse », Panel sur *Le Forum des internautes des journaux. Quels Code de conduite*, Conseil supérieur de la Communication, mars 2009.



Fr. Les contributions des internautes sur les sites d'information ont déjà fait l'objet de nombreuses recherches dans le contexte européen ou nord-américain (Degand & Simonson 2011, Falguères 2008, Paulussen & Ugille 2008, Rebillard & Touboul 2010, Calabrese 2014). Sur base d'une étude de terrain menée au Burkina Faso en 2012, cet article vise à cerner les mutations induites par les commentaires des internautes postés sur les sites des médias en ligne. Ces mutations concernent la pratique professionnelle des journalistes, qui se trouve interrogée par les avis et interpellations des internautes, les modalités de la participation citoyenne et même les usages du pouvoir politique. Les journalistes et les pouvoirs publics sont de plus en plus attentifs à cette participation en ligne, comme en témoignent les rappels à l'ordre réguliers de l'instance de régulation de la communication qui en supervise les contenus. Dans les rédactions de presse écrite, les commentaires postés par les internautes sur le site du journal sont valorisés jusqu'à se trouver repris en titre à la Une de l'édition papier. Et, dans les cénacles politiques, les débats en ligne ont même pu influencer certaines prises de décisions, dans un contexte social et sécuritaire très sensible. Après un bref aperçu de la presse burkinabè en ligne, cet article décrit les dynamiques professionnelles, politiques et sociales liées à l'émergence de cette forme d'expression participative, qui poussent à s'interroger sur la nature et la vocation du journalisme d'information et la place de la liberté d'expression dans ce pays d'Afrique subsaharienne.

Mots clés : Burkina Faso, commentaires, internautes, presse en ligne, forum en ligne.

En. Web user contribution to news sites in Europe and North America has already been the subject of much research (Degand & Simonson 2011, Falguères 2008, Paulussen & Ugille 2008, Rebillard & Touboul 2010, Calabrese 2014). Based on field research conducted in Burkina Faso in 2012, this article aims to study the changes instigated by user comments posted on online media sites. These changes include the professional practice of journalists, which is brought into question by the opinions and challenges of internet users, the modalities of citizen participation and even the practise of political power. Journalists and public authorities are paying increased attention to online participation, as evidenced by the regular calling to order of the communication regulatory bodies which supervises content. In print media, the comments posted by users on newspaper websites are valued to the point that they may become front-page headlines of the print edition. And in political circles, online discussions have even influenced the outcome of very sensitive social and security issues. After a brief overview of the Burkinabe online press, this article describes the professional, social and political dynamics linked to the emergence of this participatory form of expression, which challenges the nature and role of journalism and the place of freedom of expression in this sub-Saharan African country.

Keywords: Burkina Faso, comments, Internet users, online press, online forum.

Pt. As contribuições dos internautas nos sites de notícia já foram objeto de vários estudos realizados no contexto europeu ou norte-americano (Degand & Simonson 2011, Falguères 2008, Paulussen & Ugille 2008, Rebillard & Touboul 2010, Calabrese 2014). Tendo como base uma pesquisa de campo conduzida em 2012 em Burkina Faso, este artigo visa identificar as mutações induzidas pelos comentários dos internautas postados m sites jornalísticos. Tais mudanças incidem sobre a prática profissional dos jornalistas, que é questionada a partir das opiniões e interpelações dos internautas. Elas afetam também as modalidades de participação cidadão e mesmo os usos do poder político. Jornalistas e poderes públicos estão cada vez mais atentos a essa participação online, como mostram as frequentes chamadas a ordem feitas pela instância de regulação da comunicação, responsável por supervisionar os conteúdos. Nas redações da imprensa escrita, os comentários postados pelos internautas no site do jornal são valorizados a ponto de serem retomados na manchete da edição impressa. E, nos círculos políticos, os debates online chegam a influenciar certas tomadas de decisão, em um contexto social e de segurança bastante sensível. Após uma breve exposição da imprensa burquinense online, este artigo descreverá as dinâmicas profissionais, políticas e sociais ligadas à emergência dessa forma de expressão participativa, e que leva à se questionar sobre a natureza e vocação do jornalismo de informação e o lugar ocupado pela liberdade de expressão nesse país da África subsaariana.

Palavras-chave: Burkina Faso, comentários, internautas, jornalismo online, fórum online.

